
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17.10.2014

L'an deux mil quatorze, le conseil municipal de LA FRETTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Philippe PERNOT

Sont présents : D. BRIZET-T. PAGE-P. PERNOT-F. CATON-C. GUYON-D. CHOPARD -J. P. PERNOT-J. GUICHARDON-B. MOINE- P. PASSERON

Est absent : -J. C. JACQUOT (pouvoir à D. BRIZET)

Est désigné secrétaire de séance : F. CATON

1) Groupement de commande du SYDESL

Le conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas adhérer au groupement de commande proposé par le SYDESL.

2) Raccordement aérien SYDESL

Le Conseil Municipal confirme la demande de raccordement aérien de 58ml du réseau électrique, sur la parcelle A655, au nom de Franck RECCHIA, pour le compte de SAS FORMA. Un engagement financier de la part du demandeur a été fourni

3) Nettoyage de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal a choisi l'entreprise « Entretien Tournusien » pour effectuer le nettoyage de la salle communale pour un montant de 1138€HT (y compris l'option pour le parquet et les escaliers).

4) Divers

- En ce qui concerne le sol du préau (bois ou béton), une demande a été adressée à l'inspecteur académique pour savoir si il existe une norme spécifique à l'école.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 12 décembre 2014 à 18h30.